

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

M. Jean Courvoisier a reçu le prix de l'Institut neuchâtelois

M. Gaston Clottu, président de l'Institut neuchâtelois, relevant d'un état gripal, c'est M. Jacques Cornu, qui a présidé samedi après-midi, à l'Aula de l'Université, la séance publique...

vous travail, vous devrez être en état de rendre compte de chaque phrase, et dans chaque phrase de chaque mot.

Un bel exemple de conscience professionnelle. Puis, en intermède, le public entendit deux mouvements d'une petite symphonie de Vivaldi...

Syracuse devient cathédrale. Le Parthénon devient église, puis mosquée, et attendant de devenir simple lieu touristique, dégradation plus grave encore.

le-Duc, qui restaure la basilique de Vézela au bord de la ruine. Cette époque est aussi celle où l'on achève les cathédrales, comme celles de Berne et de Cologne...

Dans la dernière partie de sa très riche conférence, M. Pierre Margot expliqua comment il faut procéder pour faire de la bonne restauration...

Au XIXe siècle s'éveille le sens de l'histoire, et avec elle de l'histoire de l'art. Lors de la Révolution française et de la vente des biens nationaux...



Une vue de la remise du prix. (Avipress - J.-P. Baillod)



Mille deux cents tireurs au stand de Pierre-à-Bot

BROUILLARD le samedi, soleil le dimanche: le 12me tir commémoratif du 1er Mars organisé par la Fédération de tir du district de Neuchâtel...

du canton, respectivement du district et au premier groupe de policiers, un prix récompensant en outre le meilleur groupe de juniors.

M. Dominique Roethlisberger, de Thielle, a accueilli quelques invités au nom de la fédération qu'il préside: relevons les noms de M. Jean-Louis Barrelet...

Les principaux résultats de ce tir seront publiés prochainement.

Le dernier voyage pour Genève...



Ils partent du Petit-Cortailloz par la route mais c'est leur dernier voyage, puisqu'un ferrailleur les attend là-bas... Samedi matin, la motrice «75» des TN a été hissée sur camion spécial de l'entreprise Daniel Gilliéron...

Avant la «75», la «61», une autre motrice, et la baladeuse 146 avaient déjà été acheminées sur Genève. En juillet, deux autres motrices quitteront également le dépôt du Petit-Cortailloz pour Darmstadt...

UN BEL EXEMPLE DE CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

M. Jacques Cornu remet ensuite le prix de l'institut à M. Jean Courvoisier, qui, en quelques mots, rend hommage à ceux qui l'ont aidé ou dirigé dans son travail...

UN ART ET UN STYLE NOUVEAUX

Souvent aussi, le monument ancien est reconverti. Le temple d'Athéna à truite et, en 1971, l'administration communale s'installait dans ses nouveaux meubles...

Une vieille histoire: le projet de collège de Cornaux!

De notre correspondant:

Le Conseil général de Cornaux siégera le 23 mars. Un seul point est à l'ordre du jour: information sur le projet de collège et discussion.

Ce nouveau collège a déjà fait couler beaucoup d'encre, car c'est depuis 1968 que l'on en parle. Jugez-en plutôt: en été 1968, alors que pour la prochaine rentrée scolaire on prévoyait plus de cent élèves...

UN CONCOURS DÉCIDÉ Cette situation et le fait que la géométrie de certaines classes n'est pas adaptée à l'enseignement moderne ont amené la commission scolaire à redoubler d'insistance auprès du Conseil communal pour obtenir de ce dernier la mise en chantier d'une étude pour la construction d'un nouveau collège.

collège primaire. Le 8 juillet 1974, le législatif désigne une commission d'étude du nouveau collège de 9 membres, dont trois hors Conseil général.

avec ses effets sur l'expansion démographique.

Si le Conseil communal, dans la séance de la commission du 27 juin 1975, peut clairement dire que le coût du projet, connu entretenu, soit 6.100.000 francs est trop élevé en raison de la nouvelle situation, la commission scolaire, divisée, a grand-peine non seulement d'admettre ces changements, mais encore d'apprécier l'évolution de la courbe démographique...

La commission d'étude du nouveau collège, depuis sa constitution le 8 juillet 1974, s'est réunie cinq fois. Le 29 août 1974, ce fut pour le choix du projet à réaliser. Ce choix coïncide avec celui du jury du concours d'architectes: «Idéfix», de M. Monnier, de Neuchâtel.

Le 22 janvier 1975, on étudia la variante avec toits inclinés, et la commission décida alors l'abandon de cette version et demanda à l'architecte de préparer le devis du projet tel que présenté au concours.

ARRIVE LA CRISE ÉCONOMIQUE...

Survient alors ce qu'il faut malgré tout appeler la crise économique, avec les répercussions facilement imaginables sur les finances communales, mais aussi

Au Temple du bas Grand gala de variétés en faveur du mouvement «Amnesty international»

C'est l'orchestre des «Amis du jazz» de Cortailloz qui, avec son dynamisme habituel, a attaqué la première partie du gala de variétés, donné, samedi soir, au Temple du bas, en faveur d'«Amnesty international».

Pourtant, les mœurs qui ont cours dans certains pays, l'URuguay ou l'URSS, ne sont pas celles d'un monde prétendument civilisé. Le membre fondateur de la section de Neuchâtel d'Amnesty vint le rappeler. Il parla du but de cette organisation, fondée à Londres en 1961...

Le quartet de Bernard Comtesse obtint un succès au moins aussi égal et eut, lui aussi, les honneurs du bis.

Après l'entracte, les «Amis du jazz» ont ouvert la seconde partie, placée sous le signe de la fantaisie. Il y eut tout d'abord les virtuoses de l'harmonica «Les Croque-Notes». Interprétant le fameux «Penitencier» de Johnny Halliday, ils avancèrent sur scène les pieds chargés de boulets, menottes aux poings.

Entre chaque numéro, le fantaisiste Daniel Juillerat présentait ses sketches, ses histoires drôles, ses tours de passe-passe habilement amenés.

L'after - compositeur - interprète Pierre-Daniel Gagnebin, finaliste de la Grande Chance en 1969, apporta une note à la fois tendre et révoltée dans ce spectacle.

Enfin Thierry Châtelain et Serge Broillet vinrent prouver que l'accordéon est un instrument malléable à merveille et dont on peut tirer des effets extraordinaires.

La «Chanson neuchâteloise» succéda aux «Amis du jazz» dans un style différent certes, mais tout aussi apprécié. Il y eut des chansons internationales, à l'image du mouvement d'Amnesty.

Avec des morceaux entraînants, bien interprétés, les «Amis du jazz» ont «chauffé» la salle. Entre chaque numéro, le fantaisiste Daniel Juillerat présentait ses sketches, ses histoires drôles, ses tours de passe-passe habilement amenés.

C'est assez tard dans la soirée que les spectateurs prirent congé des artistes de ce grand gala de variétés, de Daniel Juillerat qui n'avait ménagé ni sa peine ni ses bons mots pour agrémenter un spectacle fort bien réussi.

COLOMBIER

Campagne d'éducation

L'introduction donnée aux élèves de 1re et 2me années primaires au moyen du théâtre de marionnettes a eu lieu dans six classes jeudi et vendredi dernier. La brigade scolaire de la police cantonale s'en tire à merveille et cette campagne d'éducation routière portera des fruits.

BOLE

Exposition

L'ENSA présente à Bâle une exposition qui permet dans une forme claire et suggestive de se familiariser avec les problèmes de la production et de la distribution du courant électrique. Des photographies, des graphiques, des appareils et instruments contribuent à l'orientation du public alors qu'un représentant de l'ENSA donne les renseignements désirés.

LES INTRONISATIONS

Confère d'honneur: Paul-Henri Burgat, Colombier.

Alerte échotier: Frédéric Duruz, Cortailloz.

Confères: Max-James Carbonnier, Le Locle; Jean-Pierre Fassnacht, La Chaux-de-Fonds; Blaise-Michel Thévenaz, Marin; Daniel Veuve, Cortailloz.

Compagnons: Jean-Claude Faivre, Cortailloz; Jean-Pierre Gobbo, Neuchâtel; Max Huguenin, Neuchâtel; Francis Jaquet, Lausanne; Hervé Martin, Bevaix; Willy Moser, Neuchâtel; Jacques-A. Perrenod, Tavannes; Albert Wagner, Le Locle.

Les Olifants... sur le chemin des écoliers pour la traditionnelle frairie de la Saint-Blaise

Après la vie de château... après Boudry et Colombier, la confrérie des Olifants de Saint-Blaise prend le chemin des écoliers...

Samedi, compagnons, confrères, confrères d'honneur ont retrouvé celui de Saint-Blaise pour la traditionnelle frairie consacrée au patron du village, dans le sillage en quelque sorte des festivités du 3 février.

UN CADRE INATTENDU

Rendez-vous était pris à Saint-Blaise, certes. Mais le cadre était inattendu. Pour des raisons tout à fait indépendantes de sa volonté, le chapitre de la confrérie s'était vu dans l'obligation de donner rendez-vous à tout son monde à la campagne... Au vallon de Voëns, plus précisément au restaurant du golf.

Dernier acte de la journée: les plaisirs de la table. Pierre Stöckli et sa brigade avaient mis les petits plats dans les grands avec une digne

ses hôtes avec l'amabilité qui est la sienne. Une ombre au tableau: le riant vallon de Voëns avait l'humeur grise d'un ciel de pluie.

Cette journée à la gloire des vins du pays et des produits de la terre s'est ouverte par les traditionnelles épreuves viniques réservées aux futurs compagnons de la confrérie. Ils étaient près d'une dizaine, venus du Vignoble pour la plupart et du Jura aussi, à déguster des vins proposés à leur sagacité par le collège du vin.

Dernier acte de la journée: les plaisirs de la table. Pierre Stöckli et sa brigade avaient mis les petits plats dans les grands avec une digne

Trente-quatre permis de conduire ont été retirés dans le canton en février

Le service des automobiles du département des travaux publics communique que durant le mois de février 1976, il a été retiré 34 permis de conduire se répartissant comme suit:

- District de Neuchâtel - pour une période d'un mois: deux pour dépassement de la vitesse autorisée; deux pour perte de maîtrise et accident; un pour vitesse inadaptée et accident; un pour avoir renversé et blessé une personne sur passage de sécurité; - pour une période de deux mois: trois pour ivresse au volant; - pour une période de trois mois: deux pour ivresse au volant et accident; - pour une période de six mois: un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève-conducteur; ● District de Boudry - pour une période d'un mois: un pour dépassement de la vitesse autorisée; - pour une période de deux mois: deux pour ivresse au volant; - pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident; - pour une période de quatre mois: un pour ivresse au volant, accident et fuite. ● District du Val-de-Travers - pour une période d'un mois: un pour inobservation de conditions avec un permis d'élève; - pour une période de trois mois: deux pour ivresse au volant et accident. ● District du Val-de-Ruz - pour une période d'un mois: un pour avoir circulé avec un permis de la catégorie «A» sur une motocyclette; - pour une période de quatre mois: un pour ivresse grave au volant et accident.

Cycliste blessé près de Lignières

Vers 17 h 20, un groupe d'adolescents et leur professeur qui faisaient une randonnée à bicyclette dans la région circulaient entre Lignières et Enges. Soudain, la roue avant du vélo du jeune Beat Riesen, 15 ans, d'Anet, se plia et le cycliste fut projeté sur la chaussée. Souffrant d'une commotion et de nombreuses plaies sur l'ensemble du corps, le jeune Riesen a été transporté à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police de Neuchâtel.

LE 21 MARS Cogestion par les syndicats

(INITIATIVE) NON Participation des travailleurs (CONTRE-PROJET) OUI D. Eigenmann Cortailloz

LE 21 MARS Une initiative très peu recommandable

NON AU PIÈGE FISCAL DES INDÉPENDANTS D. Eigenmann Cortailloz